

# DEUX BIOGRAPHES DE LA JEUNESSE DE BONAPARTE À PROPOS DE NOYADE

La noyade de Napoléon Bonaparte, un "conte" d'après COSTON, dans le tome 1 de son ouvrage "Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte", Paris et Valence, 1840.

Dans sa note, l'auteur cite le "Mémorial" sans le nommer et propose comme origine de ce "conte" une autre noyade lors d'une séance de patinage, noyade à laquelle Bonaparte aurait échappé...

— 154 —

lui dit : « Je désire vous voir un jour général. » — « Ma pauvre Thérèse, » lui répondit-il, « je me contenterais bien de devenir » commandant : je n'en demanderais pas davantage. »

1<sup>er</sup> janvier 1791. Le 1<sup>er</sup> janvier 1791, Bonaparte était le sixième lieutenant en second du régiment de la Fère.

Janvier 1791. En janvier 1791, et avant midi, Bonaparte patinait sur le fossé des fortifications d'Auxonne, derrière la caserne. L'heure du dîner approchait. Il se disposait à partir; il avait déjà mis un genou sur la glace, et avait décroché la boucle d'un de ses patins. Deux officiers, qui se livraient à cet exercice dans le même endroit, passèrent près de Bonaparte et lui dirent : « Allons, faisons encore un » tour. » Il hésita un instant, et leur répondit : « Ma foi non! il faut partir. » Les deux camarades s'élançant; à peu de distance la glace fléchit sous eux; ils sont engloutis (1).

(1) Quels changements dans les destinées de la France, si Bonaparte les eût écoutés!

La circonstance que je viens de rappeler a probablement servi de base au conte suivant, que j'ai lu partout :

— 155 —

Le 23 février 1791, Napoléon était au café, à Auxonne, lorsqu'on y reçut la nouvelle que Mesdames, tantes du roi Louis XVI, et M. le comte de Narbonne, qui les accompagnait, avaient été arrêtés la veille à Arnay-le-Duc par la municipalité de cette commune.

M. Joly a eu entre les mains le manuscrit de l'*Histoire civile, politique et militaire de la Corse*, que Napoléon, son auteur, voulait faire imprimer par ce typographe. Il y eut sur ce projet des pourparlers; mais Bonaparte voulant revoir son ouvrage avant de le lui livrer, et pensant avec raison qu'il quitte-

« En 1786 \*, à Auxonne, sa garnison, Bonaparte fut noyé assez long-temps. Il était à nager et seul; il avait perdu connaissance, coulé, cédant au courant. Il avait senti fort bien la vie lui échapper; il avait même entendu, sur les bords, des camarades annoncer qu'il était noyé, et dire qu'ils couraient chercher des bateaux pour reprendre son corps. Dans cet état, un choc le rendit à la vie : c'était un banc de sable contre lequel frappa sa poitrine. Sa tête se trouvant merveilleusement hors de l'eau, il en sortit lui-même, vomit beaucoup, reprit ses vêtements, et était déjà rentré chez lui lorsqu'on cherchait encore son cadavre. »

\* Époque où Napoléon n'était pas encore à Auxonne.

**Diffusion CHANTECLER**  
**Septembre 2022**

La noyade de Napoléon Bonaparte d'après PICHARD (Napoléon à Auxonne, Auxonne, 1847), texte repris dans l'édition de 1857.  
Pichard corrige la date donnée dans le "Mémorial"

❖ 53 ❖

cèrent et le tir eut les résultats les plus brillants.

Singulier effet de la destinée !... Dans cette fête militaire, Bonaparte, simple officier, prenait les ordres de celui dont on l'accusa, plus tard, d'avoir fait assassiner le petit-fils. Accusation, que du reste, il a toujours énergiquement repoussée, protestant au contraire de son estime pour le duc d'Enghien, et des regrets qu'il avait ressentis de sa mort précipitée.

Ce fut à peu près vers cette époque (et non en 1786, comme on le rapporte au Mémorial de Sainte-Hélène) que Bonaparte courut un grand danger : il se baignait dans la Saône et s'exerçait à nager; ayant été surpris par une crampe et entraîné par le cou-

❖ 54 ❖

rant, il perdit à peu près connaissance. Il comprit vaguement que ses camarades parlaient de sa disparition, et s'occupaient des moyens de lui porter secours. En cet état, ayant heurté contre une pierre, le choc le rendit au sentiment. Il fit un effort, se retrouva à la surface de l'eau et en fut quitte pour vomir ce qu'il avait bu. On verra plus loin qu'il faillit encore se noyer en patinant.

La même année, il fit partie d'une commission chargée de suivre des épreuves relatives au tir des bombes de tout calibre, avec des mortiers de toute grandeur, des canons de 8, de 12 et de 16, et enfin avec des tronçons de 24. Les autres membres de la commission (à laquelle fut adjoint M. Lombard) étaient : MM. de Quintin, chef de brigade, Duhamel, Menibus et de